

**Sujet :** Déclaration IOTA - Restauration appuis d'un pont à Cléry - Accord tacite

**De :** robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr

**Date :** 12/10/2022 à 19:14

**Pour :** cyrille.toth@loiret.fr



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique

A la suite du dépôt du dossier de déclaration IOTA dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes informé qu'aucune opposition à votre déclaration ne sera prise par l'administration. En conséquence, vous êtes autorisé à démarrer votre opération à compter de la date mentionnée dans le dernier récépissé de déclaration, disponible en partie 4.

Ceci met fin à la procédure.

### **Partie 1 : administration en charge du dossier**

Administration en charge du contrôle : DDT 45 - SEEF - Pôle gestion et protection des milieux aquatiques

Agent : CARRIERE Thomas

Courriel de contact : thomas.carriere@loiret.gouv.fr

### **Partie 2 : données de référence de l'AIOT**

PONT CLERY SAINT ANDRE

Pont sur le Grand Ardoux à Cléry St André RD 951 PR 107+050

45370 Cléry-Saint-André

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : DIOTA-220830-112301-231-124

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 30/08/2022

Le numéro d'AIOT est : 0100005306

### **Partie 3 : pour le bon déroulement du contrôle , vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes**

Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

Bien cordialement,

*Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : thomas.carriere@loiret.gouv.fr*